

## EPI - Équipier de Première Intervention

*Cette formation est destinée au personnel spécialement désigné pour les premiers secours et la conduite à tenir en cas d'incendie dans les établissements administratifs, industriels et hospitaliers.*

**Durée:** 3.50 heures (0.50 jours)

### Profils des apprenants

- Tout public
- Tout le personnel susceptible d'intervenir sur un début d'incendie

### Prérequis

- Maîtrise de la langue française (Lire, parler, écrire)
- Pièce d'identité

### Accessibilité et délais d'accès

Notre organisme veille à garantir l'égalité d'accès à ses formations pour toutes les personnes en situation de handicap. Les candidats sont invités à signaler leur situation lors de l'inscription afin que nous puissions identifier leurs besoins spécifiques et proposer les aménagements nécessaires (supports adaptés, rythme de formation modulé, accompagnement individualisé, accessibilité des locaux, formation à distance si nécessaire).

Un suivi personnalisé est assuré tout au long de la formation pour garantir un accompagnement efficace et adapté.

Pour tout renseignement, contacter notre référent handicap à l'adresse [contact@a3fexpertises.fr](mailto:contact@a3fexpertises.fr) ou au 05 34 47 13 96.

Délais d'accès : 2 semaines

### Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser le personnel aux principes de la sécurité incendie pour une participation active à la prévention et lui permettre de réagir efficacement face à un début d'incendie.
- Comprendre les principes de base du feu et de l'extinction
- Être capable d'identifier les types de feux.
- Être capable de donner l'alerte rapidement et utiliser les moyens de première intervention
- Être capable d'intervenir efficacement sur un départ de feu
- Évacuer toute personne présente dans l'établissement, membre du personnel ou du public

### Contenu de la formation

- PARTIE THÉORIQUE :
  - Prévention
  - Le triangle du feu
  - Les modes de propagation du feu
  - Les classes de feu
  - Les différents agents extincteurs : types, agents extincteurs, consignes de sécurité
  - Le R.I.A : Robinet d'Incendie Armé
  - L'alarme et l'alerte

A3F EXPERTISES | 3 rue Jean Amiel - Bat F - BLAGNAC 31700 | Mail : [contact@a3fexpertises.fr](mailto:contact@a3fexpertises.fr) | Tel : 05 34 47 13 96

Numéro SIRET : 531 64 64 2 000038 | Numéro de déclaration d'activité : 733 10 60 50 31 (auprès du préfet de région de : OCCITANIE)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

- Les dangers des fumées
- La détection automatique incendie
- L'extinction automatique d'incendie
- PARTIE PRATIQUE
  - Utilisation d'extincteurs : Eau Pulvérisée 6 et 9 litres – CO<sup>2</sup> 2 et 5 kg
  - Extinction de divers types de feux sur terrain de manœuvre feu ou générateur de foyer écologique

## Organisation de la formation

### Équipe pédagogique

1 responsable pédagogique, 1 formateur habilité

### Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Mises en situation lors de cas pratiques
- Test QCM pour la théorie
- Manipulation d'extincteurs pour la pratique

### Ressources pédagogiques et techniques

- Extincteurs CO<sup>2</sup> et à eau pulvérisée
- Bac à feu
- Extincteurs en coupe
- RIA - Robinet d'incendie armé
- Vidéo projecteur
- Supports de cours individualisés

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

### Modalités de Certification

Compétence indispensable à l'activité d'agent de prévention et de sécurité

Recyclage tous les 3 ans

**Prix :** Nous consulter

**Programme mis à jour le :** 12 novembre 2025